



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

Distr. générale
22 juillet 2002
Français
Original: anglais/français

Lettre datée du 17 juillet 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le texte de la Déclaration de Hamilton sur la gestion des eaux partagées, adoptée par les participants, venus de 30 pays, à la conférence sur la « Gestion des eaux partagées », tenue à Hamilton (Canada) du 23 au 28 juin 2002 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Sommet mondial pour le développement durable.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Paul **Heinbecker**



**Annexe à la lettre datée du 17 juillet 2002,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Gestion des eaux partagées
23-28 juin 2002
Hamilton (Canada)**

Déclaration de Hamilton sur la gestion des eaux partagées

Le 28 juin 2002

Les praticiens et les intervenants des communautés dulcicoles et marines – 400 participants provenant de 30 pays – se sont réunis à l'occasion de la conférence « Gestion des eaux partagées » (GEP) à Hamilton, du 23 au 28 juin 2002 pour recommander des mesures visant la gestion efficace des écosystèmes côtiers transfrontaliers et des eaux partagées.

Plus de la moitié de la population mondiale habite aujourd'hui à moins de 150 kilomètres d'un littoral. Cette population en croissance exerce une demande résidentielle, industrielle et récréative de plus en plus forte sur ces écosystèmes précieux et vulnérables. Les côtes du monde entier, marines et dulcicoles, vivent une crise.

Les participants ont reconnu les limites de notre capacité humaine et institutionnelle actuelle à mettre en oeuvre une gestion pleinement intégrée des littoraux. L'absence d'une approche globale au développement des capacités a miné les efforts visant à améliorer la gestion des eaux.

Ils se sont entendus sur l'urgence de développer les capacités dans quatre domaines, appelés les quatre « piliers » de la capacité : l'éducation, la formation et la sensibilisation du public; les cadres de travail institutionnels et participatifs; la mesure et la compréhension des écosystèmes côtiers; et, enfin, l'infrastructure, les produits et les services. Ils ont de plus reconnu que le potentiel futur de durabilité des écosystèmes marins et dulcicoles sera compromis à moins que tous les secteurs de la société n'augmentent leur effort de collaboration.

Les participants réaffirment avec force leur engagement face aux principes de Rio et envers la mise en oeuvre pleine et entière d'Action 21 et des buts du Millénaire des Nations Unies.

Les participants ont recommandé, en se fondant sur leurs débats, des priorités d'action au Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en août 2002 et au Forum mondial sur l'eau de mars 2003 à Kyoto.

Priorités d'action

1. Un investissement accru et à long terme dans le développement de la capacité doit devenir une plus grande priorité pour la gestion côtière intégrée, avec un accent particulier porté sur les écosystèmes côtiers partagés. Cela est critique et l'action est impérativement urgente.
2. La gestion efficace *intégrée* des écosystèmes côtiers doit s'accompagner d'un développement *intégré* de la capacité. Cela exige une meilleure coordination

globale des quatre « piliers » du processus de développement de la capacité et une meilleure intégration de la gestion des écosystèmes marins, côtiers et dulcicoles.

3. Le développement de la capacité doit porter principalement au niveau de la communauté. C'est la route la plus directe pour progresser.

Recommandations spécifiques

Éducation, formation et sensibilisation : Un plus grand accent doit être porté sur la sensibilisation, particulièrement au niveau de la communauté. Les programmes d'éducation et de formation doivent toutefois être soutenus et améliorés.

Cadres de travail institutionnels et participatifs : Un plus grand accent doit être placé sur la participation locale à la prise de décisions, y compris la participation des femmes. La gestion côtière intégrée doit se fonder sur les écosystèmes et être appuyée par des mécanismes efficaces de coopération interjuridictionnelle.

Mesure et compréhension des écosystèmes côtiers : Des solutions de rechange à la surveillance conventionnelle sont nécessaires, y compris une plus grande participation de la communauté. La communauté des chercheurs doit appuyer de nouvelles approches mettant un plus grand accent sur les études appliquées au niveau local.

Infrastructure, produits et services : L'alimentation en eau potable et l'hygiène restent encore très inadéquates dans les régions côtières. Des solutions au niveau de la communauté, des partenariats novateurs et la mise en application de technologies existantes et prometteuses doivent être encouragés.

Défis des communautés côtières

Les participants invitent la communauté des Grands Lacs de l'Amérique du Nord à poursuivre ses innovations en matière d'ententes institutionnelles et autres mécanismes, tels les tables rondes, et à assurer un leadership dans le renforcement de la capacité et le partage des pratiques exemplaires.

Les participants invitent la communauté internationale des écosystèmes côtiers à poursuivre sur la lancée instituée par cette conférence par des projets qui rassembleront les intervenants et leur feront partager leurs expériences en matière de renforcement de la capacité de gestion des eaux partagées.